

Quartier Guillaumet - Ponts Jumeaux - Dénomination d'équipements sportifs

Sports
24-0536

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite, par la présente délibération, à dénommer les équipements sportifs suivants :

QUARTIER GUILLAUMET – EX GYMNASSE DE L'ENSICA

L'ancien gymnase de l'ENSICA, à Guillaumet, est désormais municipal. Suzanne Liébrard (1984 - 1932), athlète complète et polyvalente, treize fois championne de France entre 1917 et 1919, a notamment participé à la fondation de Fémina Sport. Créé en 1912, ce club entame la révolution du sport féminin. Ainsi, Suzanne Liébrard s'est engagée dans une pratique sportive autonome et diversifiée, sa passion pour l'athlétisme l'amène à défendre son sport, ne laissant douter son engagement féministe. Véritable pionnière, son nom résonne comme un symbole du mouvement sportif féminin.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de renommer le gymnase de Guillaumet en « Gymnase Suzanne Liébrard ».

QUARTIER PONTS JUMEAUX – COMPLEXE SPORTIF

L'espace sportif des Ponts Jumeaux, doté de terrains de tennis, de basket et de handball, va accueillir prochainement un terrain de rugby avec une surface synthétique. Recordman cadet du 1200 m en athlétisme, Guy Novès est surtout une figure emblématique du rugby : joueur de rugby à XV au Stade Toulousain, où il passe l'intégralité de sa carrière, entraîneur puis manager du Stade Toulousain et sélectionneur de l'équipe de France de rugby à XV. Il compte dix titres de champion de France et quatre titres de champion d'Europe, qui font de lui l'entraîneur français le plus titré. Dans les années 1970, la zone de loisirs des Ponts Jumeaux était d'ailleurs le terrain d'entraînement du Stade Toulousain, avant qu'il ne migre au stade Ernest Wallon.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de renommer le complexe sportif en « Complexe sportif Guy Novès ».

En conséquence, et si tel est votre avis, j'ai l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous proposer de prendre la délibération suivante :

Article unique : Le Conseil Municipal adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Délibération du Conseil Municipal
Publiée le : 25/09/2024
reçue à la Préfecture le 24/09/2024

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**

Jean-Luc MOUDENC

Séance du vendredi 20 septembre 2024

29.4 – Quartier Guillaumet - Ponts Jumeaux - Dénomination d'équipements sportifs - 24-0536

Sports - -

115

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

- **Présents :** Jean-Luc MOUDENC Maire, Président

Marion LALANE-DE LAUBADERE, Jean-Michel LATTES, Agnès PLAGNEUX BERTRAND, Sacha BRIAND, Nicole YARDENI, Francis GRASS, Patricia BEZ, Ollivier ARSAC, Annette LAIGNEAU, Jean-Jacques BOLZAN, Daniel ROUGE, Emilion ESNAULT, Laurence KATZENMAYER, Pierre TRAUTMANN, Valérie JACQUET-VIOLLEAU, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Souhayla MARTY, Djillali LAHIANI, Cécile DUFRAISSE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Isabelle FERRER, Maxime BOYER, Christine ESCOULAN, Jean-Claude DARDELET, Ghislaine DELMOND, Julie ESCUDIER, Nicole MIQUEL BELAUD, Jean-Paul BOUCHE, François CHOLLET, Françoise AMPOULANGE, Thierry SENTOUS, Henri DE LAGOUTINE, Bertrand SERP, Jean-François PORTARRIEU, Caroline ADOUE BIELSA, Jonhny DUNAL, Marine LEFEVRE, Claire NISON, Samir HAJJE, Nicolas MISIAK, Christophe ALVES, Gaëtan COGNARD, Gnadang OUSMANE, Clément RIQUET, Fella ALLAL, Nadia SOUSSI, Maroua BOUZAIDA SYLLA, Julie PHARAMOND, Nina OCHOA, Julienne MUKABUCYANA, Annamaria TRIPICCHIO ROGIER, Philippe PERRIN, Michèle BLEUSE, Jamal EL ARCH, Odile MAURIN, Pierre LACAZE, Maxime LE TEXIER, Hélène CABANES, Caroline HONVAULT, Antoine MAURICE, Aymeric DEHEURLES, Agathe ROBY, François BRIANÇON, Romain CUJIVES, Vincent GIBERT

- **Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :**

Brigitte MICOULEAU a donné pouvoir à Christophe ALVES, Isabelle HARDY a donné pouvoir à Romain CUJIVES, Hélène MAGDO a donné pouvoir à Agathe ROBY

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance et ont donné pouvoir :**

Agnès PLAGNEUX BERTRAND à partir du dossier 4.1 jusqu'au dossier 8.1, Patricia BEZ à partir du dossier 1.1 jusqu'au dossier 2.1 et à partir du dossier 21.1, Christine ESCOULAN à partir du dossier 1.1 jusqu'au dossier 2.1 et à partir du dossier 4.1 jusqu'au dossier 8.2, Nadia SOUSSI à partir du dossier 9.4

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir :**

Jean-Luc MOUDENC à partir du dossier 1.1 jusqu'au dossier 2.1

Secrétaire de séance : Nina OCHOA.

Résultat du vote :

Adopté à l'unanimité